CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46825** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 13/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON B 30954051600049

Siret : 309 540 516 00049

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5421307

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 85101564 T 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 085101564 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SARL BEIGNON PERE ET FILS

Sigle : BEIGNON PERE ET FILS

397 AVENUE DES SABLES
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Téléphone : 02 51 22 22 65 **Fax :**

Portable : 06 62 49 29 34

Responsabilité légale :
BEIGNON WILFRIED GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.beignon@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 553 974 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	9	26/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/08/2026 11:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.